

BRETTEVILLE SUR ODON
 Arrondissement de CAEN
 Canton de Caen I
 Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT CINQ
 Le 20 juin 2025 Le 30 juin 2025 à 18H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Date d'affichage :
 Le 4 juillet 2025

Etaient présents :

Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,
 Mesdames : ASSELINE, COLLET, DAUSSE, DORÉ, FERY, HOCHET,
 LEFEVRE, MAJDOUBI, RAINE, SANNIER, VIDEAU.

En exercice : 27

Messieurs : BOUFFARD, DUTHILLEUL, FAUDOT, LE MASSON,
 LEBOURGEOIS, LESUEUR, MORAND, MORTREUX,
 RICHET, SAINT-MARTIN, SIMON.

Présents : 23

Votants : 26

Absents :

Madame BARNAUD (*excusée pouvoir à G.LE MASSON*)
 Madame LOUBET (*excusée pouvoir à S.BOUFFARD*)
 Monsieur BRUNEAU (*excusé pouvoir à O.SAINT-MARTIN*)
 Monsieur DEGUSSEAU

Nicole DORÉ est désignée secrétaire de séance

OBJET : FINANCES - ADMISSION EN NON-VALEUR

Alexandra SANNIER, Maire adjoint chargé des finances informe que la trésorerie nous a transmis une demande d'admission en non-valeur correspondant à des titres de recettes impayés, malgré des poursuites restées infructueuses.

Il s'agit :

- d'une créance de 2013, correspondant à la Taxe locale sur la Publicité Extérieure de la société PUM Plastique d'un montant de 60 €.
- d'une créance de 2021, de 21€ pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques chez Monsieur WALLET Philippe.
- d'une créance de 2022, correspondant à une facture de cantine impayée de Madame CHAUVEL Elodie de 6.54 €.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré,

.../...

.../...

le Conseil Municipal,

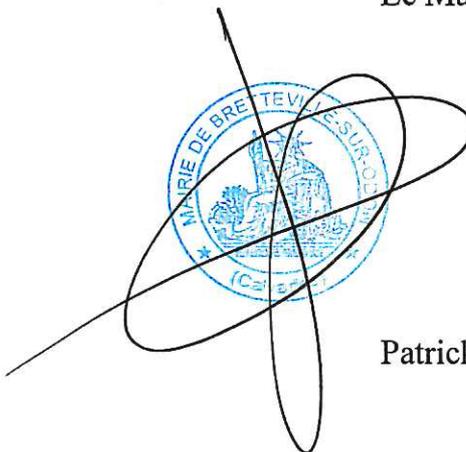
 **AUTORISE** le Maire à admettre en **non-valeur** ces **3 titres de recette**.

Adopté à l'unanimité.

Date de publication : le **4 juillet 2025**
Certifié exact,

Pour extrait conforme,
En Mairie, **4 juillet 2025**

Le Maire :



Patrick LECAPLAIN